



COMMENT AJOUTER UN FILM À LA VIDÉOTHÈQUE

Il faut tout d'abord être [inscrit](#) au Marché du Film 2017. Vous pourrez ensuite ajouter un ou plusieurs longs métrages documentaires de cinéma sur votre compte [Cinando](#), sans aucun frais additionnels. Les films uploadés seront alors automatiquement visionnables, pendant toute la durée du Marché, sur la vidéothèque en ligne accessible depuis le site du Doc Corner.

La date limite d'upload de vos films est fixée au 28 avril 2016.

Veillez noter que seuls les documentaires d'au moins 70 minutes terminés entre mai 2016 et avril 2017 sont éligibles à la vidéothèque du Doc Corner. Il n'y a pas de limite au nombre de films pouvant être ajoutés, tant que sont respectés les critères mentionnés ci-dessus. Le Doc Corner se réserve en outre le droit de refuser des films inscrits à la vidéothèque. Veuillez noter que seules les sociétés référencées en tant que 'Sales Agent', 'Production Company', 'Film Festival' ou 'Publicity & Marketing' sur Cinando peuvent ajouter leurs films à la vidéothèque. Les compagnies référencées comme Distributeurs ne peuvent pas ajouter leurs films à la vidéothèque du Doc Corner.

INSTRUCTIONS D'UPLOAD

1. Il vous faut un fichier vidéo de vos films afin de les uploader sur Cinando. Si vous n'avez qu'un DVD, [voici comment créer un fichier mp4](#) (en anglais). Une fois que vos fichiers vidéo sont prêts, se connecter sur [Cinando](#), cliquer sur votre nom en haut à droite, puis sur **COMPANY**, juste en-dessous de MANAGE MY DATA. Aller dans l'onglet 'Films', cliquer sur le bouton '+ Add a new film', puis créer la page de présentation du film en complétant les informations demandées, et valider.
2. Dans le pavé 'Media', sur la gauche de la page, ajouter au moins une photo du film ou un poster en cliquant sur 'Edit', puis en choisissant votre image et en la recadrant si besoin.
3. Une fois votre ou vos images ajoutées, cliquer sur '+ Add' à droite de la mention 'Screener', et sélectionner le fichier vidéo du film sur votre ordinateur.
4. Attendre que le téléchargement soit complètement terminé – cela peut prendre jusqu'à quelques heures, ne pas fermer la fenêtre. Une fois l'upload terminé, le film sera disponible sur votre compte dans les 24 heures, le temps qu'il soit réencodé. Dès que le film aura été réencodé, vous recevrez un email automatique vous informant que votre film est prêt à être visionné, vérifié et validé.
5. Pour vérifier et valider votre film, se connecter sur Cinando, se rendre sur l'onglet 'Screeners' > 'Screener Manager' dans votre espace personnel 'My data' (ou cliquer directement sur **SCREENER ACTIVITY** en cliquant sur votre nom en haut à droite depuis n'importe où sur Cinando). Puis, cliquer sur le crayon correspondant au titre concerné. Vérifier la vidéo en s'assurant qu'il n'y a aucun problème quel qu'il soit (image, son, qualité...). Si tout est OK, aller vers le bas de la page et cliquer sur 'Validate'. Vous pourrez alors administrer les droits de visionnage de votre film.
6. Choisir qui peut être autorisé à voir le film sur Cinando. Nous vous conseillons de laisser le film temporairement invisible jusqu'à Cannes pour en préserver l'exclusivité ; pour ce faire, dans le pavé 'Viewing rights' (sur la gauche de la page), cliquer sur le bouton '✎ Edit', et laisser toutes les cases décochées sauf la case 'Hide (On invitation only)', dans le pavé 'Viewing rights'. Définir également la personne de contact qui pourra modifier les droits de visionnage ('Contact Manager').

7. N'hésitez pas à envoyer des invitations à des membres de Cinando ou à des non-membres. Les invitations pour visionnage en streaming sont gratuites, alors que les invitations pour visionnage en mp4, DVD ou iPad sont un service premium valant respectivement 1,20 et 2 € par invitation.

8. Après Cannes, vous pourrez ouvrir l'accès au film à toutes les catégories de professionnels de votre choix, en administrant les droits de visionnage à votre guise (dans la section 'Viewing rights' de chaque film, onglet 'Screeners' > 'Screener Manager'), ainsi que consulter les rapports de visionnages pour savoir qui a vu votre film (onglet 'Screeners' > 'Screener Activity').

9. En cas de question relative au Doc Corner, écrire à doc-corner@festival-cannes.fr. Pour toute question d'ordre technique, contacter l'équipe de Cinando sur contactus@cinando.com.